

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 13 septembre 2024
Délibération n°2024-46**

L'an deux mille vingt quatre, le 13 septembre, à la salle du Conseil,
à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil
Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	11
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON,
Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Marc GAYT, Sylvie
JOUVE, Gilles KACZMAREK, Louis POMMIER, Jean Christophe
PRORIOU arrivés après la question N°2, Bernard SOUTON et Gilles
TRONCHON.

Absents : Philippe DELAIGUE, Monique LAGER et Josette POTUS.

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie
JOUVE, Monique LAGER a donné procuration à Louis
POMMIER et Josette POTUS a donné procuration à Gilles
TRONCHON.

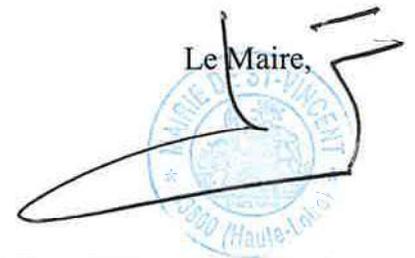
Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 6 septembre 2024.

Objet : Maison partagée : chambre Bleuete : signature d'un bail.

Le Maire informe les élus qu'une autre chambre de la Maison partagée a été louée à partir
du 3 août pour une durée d'un an renouvelable. Il s'agit de la chambre Bleuete, dont le
montant du loyer est de 650 € TTC louée à Mme Huguette MELERO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le
bail ainsi que toutes pièces et avenants y afférent dont les conditions sont énoncés ci-
dessus.

Le Maire,


Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le **24 SEP. 2024**
et publication le **24 SEP. 2024**